

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

MARDI 23 AVRIL 2024

A 19h00

A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE D'ESPONDEILHAN

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Espondeilhan, le 18 avril 2024

Le Maire, Christophe LLOP



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2024.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1- CABM - Fonds de Soutien aux Communes (FSC) - Approbation du plan de financement définitif - Rénovation énergétique de la Mairie
- 2- Vote des subventions aux associations 2024
- 3- Participation à l'Ecole Intercommunale de Musique de Servian 2023/2024
- 4- Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine
- 5- Désignation d'un signataire pour un permis de construire et une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) - Extension du groupe scolaire
- 6- ZAC du Levant secteur Sud-Ouest - Protocole et convention d'engagements de principe
- 7- Hérault Energies - Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures / services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique
- 8- Contrat de maintenance relatif à l'éclairage public
- 9- Mandat CDG 34 Protection sociale complémentaire – Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
- 10- Questions diverses